

IMPORTANT

- ✚ Pour les nouveaux adhérents, remplir une fiche d'inscription par enfant et signer le règlement intérieur des Ateliers Pêche Nature.
- ✚ Prévoir le règlement dès l'inscription par chèque bancaire. Toutes les sorties sont payables d'avance lors des permanences prévues à cet effet.
- ✚ Mis à part les cas de force majeure (accident, maladie) pour lesquels vous voudrez bien nous avertir, aucune sortie ne sera remboursée mais remplacée en septembre.

MANIFESTATIONS

samedi 2 mai : Concours de pêche à la truite pour les moins de 16 ans au plan d'eau de Challes-les-Eaux

samedi 5 septembre : Concours de pêche de fin d'année de l'École de pêche.

ÉCOLE DE PÊCHE DES ADULTES

les Ateliers Pêche Nature existent aussi pour les adultes, tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de chaque mois de 19h à 20h30 au local de Saint-Alban-Leysses.

Tarifs 15 euros à l'année, thématiques abordées : lavaret, truite, carpe au quiver, leurre et mouche...

Pour tous renseignements complémentaires, prenez contact avec **Damien Arnaud** :
Tél. 06 61 37 30 81
Mail : pecheurs.chamberiens@bbox.fr

www.pecheurs-chamberiens.fr

LA CARTE DE PÊCHE

La carte "**DÉPARTEMENTALE DÉCOUVERTE**" pour les moins de 12 ans (6€) Carte Annuelle

Elle permet à son possesseur de pratiquer toutes les techniques de pêche (coup, lancer...). De plus elle permet de pêcher dans tout le domaine public de l'Hexagone et dans quasiment tout le domaine piscicole Savoyard et Haut Savoyard géré par les AAPPMA. Elle donne le droit de pêcher en bateau au lac du Bourget et d'Aiguebelette, et ouvre à la "réciprocité Guiers".

La carte "**DÉPARTEMENTALE MINEUR**" pour les 12/18 ans (21€) Carte Annuelle

Elle permet à son possesseur de pratiquer toutes les techniques de pêche (coup, lancer...). De plus elle permet de pêcher dans tout le domaine public de l'Hexagone et dans quasiment tout le domaine piscicole Savoyard et Haut Savoyard géré par les AAPPMA. Elle ouvre à la "réciprocité Guiers".

AAPPMA LES PÊCHEURS CHAMBÉRIENS

117 rue du Bolliet - 73230 SAINT ALBAN LEYSSE

tél : 04 79 85 20 01 - pecheurs.chamberiens@bbox.fr



NOS PARTENAIRES :

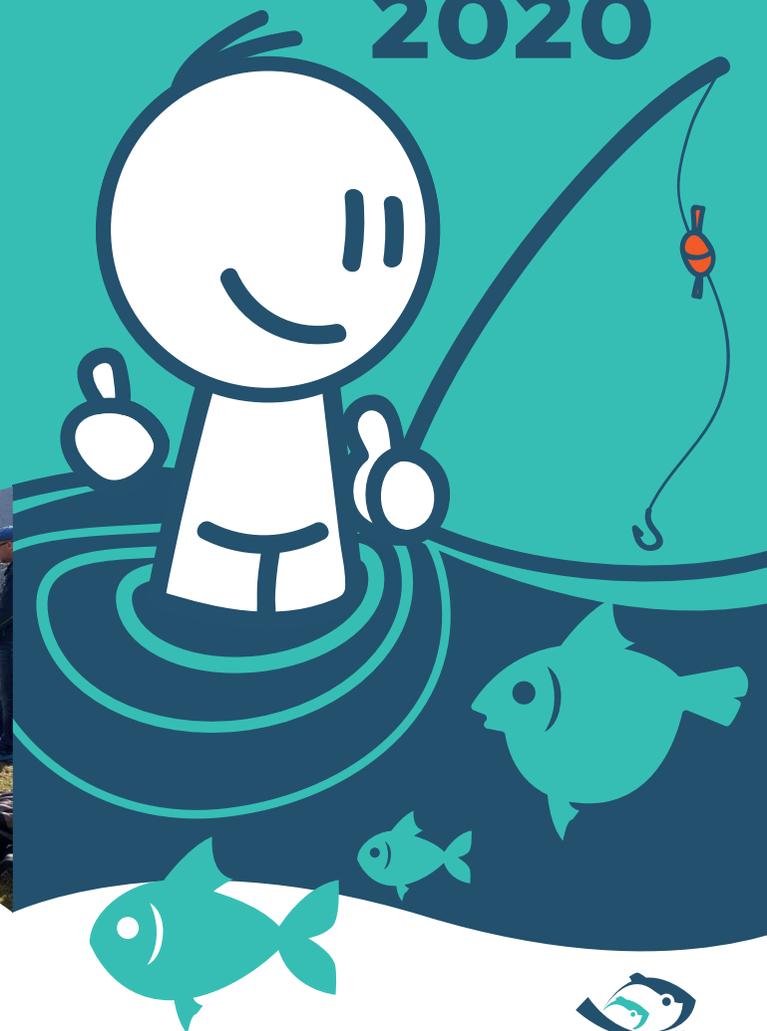


et les gestionnaires des plans d'eau de Barouchat, Virieu, Rumilly, Châteauneuf, Lac de la Thuile et du refuge d'Entre-le-lac à Peisey Nancroix et le refuge du Ruitor à Ste-Foy Tarentaise.

Les ateliers pêche nature

des pêcheurs chambériens

2020



pecheurs.chamberiens@bbox.fr
Tél. 06 61 37 30 81



LES PÊCHEURS CHAMBÉRIENS
RIVIÈRES & LAC DU BOURGET

La saison des ateliers pêche nature "toutes pêches" débutera le mercredi 1^{er} avril et se terminera le vendredi 23 octobre. Vous trouverez dans ce dépliant tous les renseignements utiles pour une bonne organisation de nos activités.

Cette année, les pêches au coup, à la carpe, aux carnassiers, à la truite et en barque pour le lavaret et l'omble chevalier au lac du Bourget seront proposés aux élèves.

Une prochaine note d'information sera envoyée fin mai aux participants de la sortie "Montagne" et des stages. Fin août vous sera précisé le programme hivernal de la saison "pêche à la mouche".

PERMANENCES

Les permanences auront lieu les **jeudi 26 mars** de 16h à 18h et **vendredi 27 mars** de 16h à 18h et au local de l'AAPPMA, 117, rue du bolliet à Saint-Alban-Laysse.

SORTIES PÊCHE

Elles se dérouleront en journée durant les vacances de printemps, les samedis et jours fériés.

Horaires en journée : de 9h à 17h.

Mercredis sorties en demi-journées de 13h30 à 17h30

Nocturne "pêche de la carpe" de 18h à 22h (voir calendrier)

Stages : Juillet/Août, 9h à 17h, chaque jour de la semaine

TARIFS

Adhésion Annuelle ateliers pêche nature :	17 €
Sortie pêche à la journée :	20,50 €
Sortie pêche à la 1/2 journée :	11,50 €
Sortie montagne :	100 €
Stage :	135 €
Sortie mouche :	25 €

STAGES

L'adhésion annuelle et un acompte de 60 € seront réglés à l'inscription pour les stages-camps d'été. le solde sera réglé le lundi du début du stage.

QUELQUES INFORMATIONS

Les tarifs comprennent l'encadrement, l'assurance (le bris de matériel par les élèves doit être assuré par leur responsabilité civile), le transport sur les sites de pêche (de 10 à 140 km), le prêt de matériel, et la fourniture des esches et amorces. Ne sont pas compris les pique-nique du midi (pour les activités journée) et la carte de pêche.

Pour les sorties "Montagne", le prix du séjour comprend la carte de pêche, la nuit en refuge et les repas (repas du soir et petit déjeuner).

Calendrier 2020

Février	Mars	Avril		Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 S	01 D	01 M 1/2 Journée APN	01 V	01 V	01 L	01 M	01 S	01 M	01 J	01 D	01 M
02 D	02 L	02 J Soirée edp adultes	02 S	02 S Concours Challes-les-Eaux	02 M	02 J	02 D	02 M	02 V	02 L	02 M
03 L	03 M	03 V	03 D	03 D	03 M	03 V	03 L	03 J	03 S	03 M	03 J Soirée edp adultes
04 M	04 M	04 S	04 L	04 L	04 J Soirée edp adultes	04 S	04 M	04 V	04 D	04 M	04 V Soirée mouche APN
05 M	05 J Soirée edp adultes	05 D	05 M	05 M	05 V	05 D	05 M	05 S Concours de fin d'année	05 L	05 S Soirée edp adultes	05 S Journée mouche APN
06 J Soirée edp adultes	06 V Soirée mouche APN	06 L	06 M	06 M	06 S	06 L	06 J	06 D	06 M	06 V Soirée mouche APN	06 D
07 V Soirée mouche APN	07 S Journée mouche APN	07 M	07 M	07 J Soirée edp adultes	07 D	07 M	07 V	07 L	07 M 1/2 Journée APN	07 S Journée mouche APN	07 L
08 S Journée mouche APN	08 D	08 M 1/2 journée APN	08 V	08 V	08 L	08 M	08 S	08 M	08 J	08 D	08 M
09 D	09 L	09 J	09 S Journée APN	09 M	09 M	09 J	09 D	09 M 1/2 Journée APN	09 V	09 L	09 M
10 L	10 M	10 V	10 D	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S Journée APN	10 M	10 J
11 M	11 M	11 S Journée APN	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 J	13 V	13 L	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 V Soirée mouche APN	14 S	14 M	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M 1/2 Journée APN	14 S	14 L
15 S Journée mouche APN	15 D	15 M	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 D	16 L	16 J Soirée edp adultes lavaret	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M 1/2 Journée APN	16 V	16 L	16 M
17 L	17 M	17 V	17 D	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J Soirée edp adultes
18 M	18 M	18 S	18 M	18 M	18 L	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V Soirée mouche APN
19 M	19 J Soirée mouche adultes	19 D	19 M	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L Journée APN	19 J Soirée edp adultes	19 S Journée mouche APN
20 J Soirée edp adultes	20 V Soirée mouche APN	20 L Journée APN	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 M Journée APN	20 V Soirée mouche APN	20 D
21 V	21 S Journée mouche APN	21 M Journée APN	21 J Soirée edp adultes Quiver	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M Journée APN	21 S Journée mouche APN	21 L
22 S	22 D	22 M Journée APN	22 V	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 J Journée APN	22 D	22 M
23 D	23 L	23 J Journée APN	23 M	23 M	23 S	23 J	23 D	23 M 1/2 Journée APN	23 V Journée APN	23 L	23 M
24 L	24 M	24 V Journée APN	24 D	24 D	24 M 1/2 Journée APN	24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 M	25 M	25 S	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 M	26 J Inscriptions APN	26 D	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M	26 L	26 S Journée APN	26 J	26 S
27 J	27 V Inscriptions APN	27 L Journée APN	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 V	28 S	28 M Journée APN	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 L	28 L
29 S	29 D	29 M Journée APN	29 V	29 V	29 L	29 M	29 V	29 M	29 J	29 D	29 M
	30 L	30 J Journée APN	30 S	30 S Journée APN rivière	30 M	30 J	30 D	30 M 1/2 Journée APN	30 V	30 L	30 M
	31 M		31 D	31 D		31 V	31 L		31 S		31 J